

## Les symétries, les structures de base et les formes logiques

Anne-Marie Di Sciullo

Volume 11, Number 1, 1981

Théorie syntaxique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/602482ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/602482ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Di Sciullo, A.-M. (1981). Les symétries, les structures de base et les formes logiques. *Revue québécoise de linguistique*, 11(1), 93–116.  
<https://doi.org/10.7202/602482ar>

**LES SYMÉTRIES, LES STRUCTURES DE BASE ET  
LES FORMES LOGIQUES**  
Anne-Marie di Sciullo

La théorie X-barre impose une forme symétrique aux règles de base des grammaires particulières: le même type de structure est associé aux têtes lexicales. Cette symétrie rend possible l'énoncé de transformations qui s'appliquent à plusieurs domaines cycliques, et permet d'exprimer au niveau des représentations de base, le parallélisme de sélection des éléments lexicaux morphologiquement reliés, i.e. reliés par des règles de la morphologie dérivationnelle.

Dans cet article, nous proposons une reformulation de la théorie X-barre et un traitement des symétries de sélection au niveau des formes logiques. L'argumentation vise à vérifier les hypothèses suivantes:

---

\* Cette recherche a été subventionnée en partie par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et par le gouvernement du Québec. Je remercie tous ceux qui m'ont fait part de leurs observations.

- (1) La forme symétrique de la contrainte X-barre n'est pas justifiée, elle est la conséquence d'une analyse syntaxique inadéquate;
- (2) la symétrie des structures associées aux têtes lexicales morphologiquement reliées découle de principes généraux qui assurent la dérivation des formes logiques.

La première partie montre que l'analyse lexicaliste des nominaux dérivés, qui est à l'origine de la théorie X-barre, est inadéquate. En 1.1, il s'avère que les transformations qui la composent contreviennent à plusieurs contraintes postulées dans la théorie standard étendue (TSE). En outre, ces transformations devraient être exclues parce qu'elles entraînent des complications par ailleurs dans la grammaire, et en 1.2, il apparaît que les généralisations qu'elles prétendent énoncer peuvent être exprimées plus correctement au niveau sémantique. En 1.3 et 1.4, la discussion porte sur l'hypothèse de la symétrie des sous-catégorisations strictes et sélectionnelles qui est adoptée dans l'analyse lexicaliste classique. Les données présentées montrent que cette hypothèse traite les dérivations morphologiques de manière tout à fait inadéquate. Dans la seconde partie il est proposé que la théorie X-barre n'inclut aucune stipulation quant à la symétrie des structures associées aux têtes lexicales. La dernière partie montre que la symétrie de sélection découle de principes généraux — dont la théorie des rôles "thêta" — qui assurent la dérivation des formes logiques bien formées. Il apparaîtra que les formes logiques correspondant aux structures à têtes lexicales morphologiquement reliées sont (généralement) symétriques du point de vue de leur structure argumentale.

## 1. L'analyse lexicaliste classique

Selon l'analyse lexicaliste, proposée dans Chomsky (1970) et adoptée par la suite dans la TSE, le parallélisme des sous-catégorisations entre têtes lexicales morphologiquement reliées est exprimé à l'intérieur du lexique, et par des règles de base où le même type de structures est associé aux têtes lexicales. En particulier, des SN suivent immédiatement les têtes lexicales N et A, comme le montrent les règles partielles (3). Dans cette analyse les objets des N et A dérivés de V transitifs sont engendrés sous forme de SN dans la base, et les transformations (4)-(7) assurent la dérivation des structures nominales et adjectivales bien formées.

$$(3) \begin{array}{l} V_1^1 \rightarrow V - (SN) - \dots \\ N^1 \rightarrow N - (SN) - \dots \\ A \rightarrow A - (SN) - \dots \end{array}$$

$$(4) \text{ NP-Preposing} \\ np - Y - \left[ \begin{array}{c} +\text{Subj} \\ <+\text{Obj}> \\ +\text{Comp} \end{array} \right] - <(P)> - NP - Z \rightarrow 5 - 2 - 3 - 4 - \emptyset - 6. \\ \text{OPTIONAL} \qquad \qquad \qquad (\text{Jackendoff, 1977, p. 101})$$

$$(5) \text{ Poss-Insertion} \\ \left[ \begin{array}{c} N^3 \\ 3 \\ N \end{array} \right] - Y - N^2 \rightarrow +1 + \text{poss} - 2 - 3 \\ \text{OBLIGATORY} \qquad \qquad \qquad (\text{Jackendoff, 1977, p. 102})$$

$$(6) \text{ Of-Insertion} \\ \left[ \begin{array}{c} X \\ X^1 \\ -\text{Obj} \end{array} \right] - (\text{Prt}) - NP - Y \rightarrow 1 - 2 - \text{of} + 3 - 4 \\ \text{OBLIGATORY} \qquad \qquad \qquad (\text{Jackendoff, 1977, p. 102})$$

Ce sont ces transformations, qui malgré leurs défauts, préservent la symétrie du système X-barre, qui ne pourrait être postulée dans elles. Nous allons voir qu'il existe plusieurs raisons pour exclure ces trans-

formations de la grammaire de l'anglais.

1.1 *Les contraintes sur les transformations.*

Un premier argument pour rejeter les règles (4)-(6) nous vient du fait qu'elles contreviennent à plusieurs contraintes sur les transformations postulées dans la TSE. Nous discuterons d'abord l'analyse de Jackendoff (1977) et ensuite une formulation plus récente de Chomsky (1979b, 1980b, 1980c).

Considérons d'abord la règle Of-Insertion. Cette règle s'applique aux domaines SN et SA, désignés par  $\begin{bmatrix} X \\ \text{-Obj} \end{bmatrix}$  dans le système de Jackendoff. Elle adjoint le formatif grammatical<sup>1</sup> *of* comme soeur à gauche du complément SN. Cette adjonction ne modifie pas la catégorie syntaxique de ce complément qui demeure un SN à la sortie de la règle. Ceci est en accord avec l'hypothèse lexicaliste, selon laquelle aucune règle syntaxique ne peut altérer les traits catégoriels des éléments auxquels elle s'applique. Cette règle permet de dériver les structures (8) à partir des structures (7) engendrées par la base.

- (7)  $\begin{bmatrix} N^1 \\ N \end{bmatrix}$  [destruction]  $\begin{bmatrix} SN \\ \text{Rome} \end{bmatrix}$   
 $\begin{bmatrix} A^1 \\ A \end{bmatrix}$  [solicitous]  $\begin{bmatrix} SN \\ \text{his friendship} \end{bmatrix}$
- (8)  $\begin{bmatrix} N^1 \\ N \end{bmatrix}$  [destruction]  $\begin{bmatrix} SN \\ \text{of + Rome} \end{bmatrix}$   
 $\begin{bmatrix} A^1 \\ A \end{bmatrix}$  [solicitous]  $\begin{bmatrix} SN \\ \text{of + his friendship} \end{bmatrix}$

---

1. Dans le modèle de Jackendoff, un formatif grammatical est un élément du vocabulaire de la grammaire qui n'a ni trait catégoriel, ni trait sémantique.

## LES SYMÉTRIES, LES STRUCTURES DE BASE ET LES FORMES LOGIQUES

Telle qu'elle est formulée en (6), la règle Of-Insertion est un mécanisme très marqué par rapport aux contraintes sur les transformations de la grammaire centrale. Parmi ces contraintes se trouve la proposition de Chomsky et Lasnik (1977) selon laquelle toutes les règles syntaxiques de la grammaire centrale sont facultatives et non ordonnées. Of-Insertion est une règle obligatoire, et elle doit s'appliquer après NP-Preposing afin de bloquer des dérivations telles que (9). De plus, le formalisme de la règle n'obéit pas à la condition de factorisation minimale, proposée dans Chomsky (1975). Selon cette condition, les descriptions structurales (DS) des transformations ne peuvent contenir deux termes catégoriels successifs à moins que l'un d'eux ne soit affecté par la règle. Telle qu'elle est formulée en (6), les deux premiers facteurs de la règle ne changent pas. La condition de factorisation minimale n'est également pas respectée dans la formulation généralisée de NP-Preposing. Les troisième et quatrième termes de la DS de la règle (4) demeurent inchangés. En outre, les règles (5) et (6) échappent à la contrainte, généralement admise depuis Chomsky et Lasnik (1977), selon laquelle les transformations de la grammaire centrale sont toutes du type "déplacez une catégorie  $\alpha$ ". Les règles (4)-(6) violent donc plusieurs contraintes sur la forme et l'application des transformations.

$$\begin{array}{lcl}
 (9) & & [_{N1} [_{N} \text{destruction}] [_{SN} \text{Rome}]] \\
 \text{Of-Insertion} & \rightarrow & [_{N1} [_{N} \text{destruction}] [_{SN} \text{of} + \text{Rome}]] \\
 \text{NP-Preposing} & \rightarrow & * [_{SN} \text{of} + \text{Rome}] [_{N1} [_{N} \text{destruction}]]
 \end{array}$$

Une réanalyse de l'opération d'insertion du *of* dans les structures N-SN et A-SN est présentée dans Chomsky (1979b, 1980b, 1980c). L'exist-

tence de cette opération serait expliquée par la théorie des cas. Dans ce cadre, les catégories -N (V et PREP) assignent des Cas abstraits: nominatif, objectif aux SN qu'elles gouvernent<sup>2</sup>. L'assignation des cas est reliée au filtre des cas, \*SN, qui exclut les structures composées de SN sans cas. Les compléments SN des structures nominales et adjectivales engendrées par la base recevraient leur cas par un mécanisme spécial: l'insertion tardive de la préposition *of*<sup>3</sup>.

Cette réanalyse ne va pas sans difficulté. Premièrement, il n'est pas clair si l'adjonction de cette préposition aux compléments SN aurait comme effet de transformer ce constituant en SP, ce qui est nécessaire sans doute pour le français, mais irait à l'encontre de l'hypothèse lexicaliste. Il est de plus à noter que la théorie des cas n'a pas elle-même de valeur explicative face à l'existence d'une règle tardive d'insertion de préposition. Elle n'a de valeur que si l'on suppose une théorie X-barre symétrique. En effet, si les compléments des catégories N et A étaient des SP dans la base, il ne serait pas nécessaire de recourir au mécanisme spécial d'insertion de préposition pour l'assignation des Cas. Ce mécanisme n'est en fait qu'une conséquence de la forme symétrique de la contrainte X-barre.

Nous avons montré que la règle qui insert le *of*, la forme généralisée de NP-Preposing ainsi que Poss-Insertion ne devraient pas faire partie de la grammaire centrale étant données les contraintes sur les trans-

---

2.  $\alpha$  gouverne  $\beta$  si  $\alpha$  c-commande (minimalement)  $\beta$ .

3. La forme *of* a un trait catégoriel dans cette analyse, mais aucun trait sémantique: c'est un élément "vide de sens".

## LES SYMÉTRIES, LES STRUCTURES DE BASE ET LES FORMES LOGIQUES

formations admises dans la TSE. Nous allons voir qu'il y a d'autres raisons pour rejeter ces transformations. Considérons dans la partie suivante certains aspects sémantiques associés aux structures *SN's N<sup>1</sup>*.

1.2 *Les principes sémantiques qui bloquent NP-Preposing.*

A plusieurs reprises dans la littérature il est mentionné que l'application de NP-Preposing aux SN donne de mauvais résultats. Wasow (1975) et Anderson (1979) ont suggéré l'existence de principes sémantiques qui bloquent l'application de cette règle dans certains cas. Ainsi, le principe (10) permettrait d'expliquer l'opposition (11)/(12). Anderson suggère que les objets de nominaux tels que *enjoyment, knowledge, avoidance*, etc., sont des SP dans la base, alors que les objets de nominaux tels que *rehabilitation, biography, translation* etc., sont des SN. C'est le principe (10) qui permettrait de distinguer ces deux types de structures nominales.

- (10) The principle I am claiming then is that the base NP object of a noun must be affected in some way by the action described by the noun. The notion "affected" is used in an extended sense to mean changed, moved, altered in status, or created.

(Anderson, 1978, p. 15)

- (11) a. The rehabilitation of the criminal.  
 b. The criminal's rehabilitation.  
 a. The translation of this book.  
 b. This book's translation.
- (12) a. The avoidance of the cliff.  
 b. \*The cliff's avoidance.  
 a. The enjoyment of the play.  
 b. \*The play's enjoyment.

Si l'analyse d'Anderson est juste, elle affecte cependant la généralité de l'analyse lexicaliste classique puisque les objets de N dérivés de V transitifs ne seraient plus tous des SN dans la base, certains objets devraient être analysés en SP. Cette analyse dessine une brèche sur la symétrie des règles de base.

Considérant l'existence de constructions telles que *John's leg*, *John's forehead*, etc., qui sont reconnues comme basiques, et si l'on suppose que l'acceptabilité des structures  $SN's N^1$  est due à la sémantique, il est possible d'engendrer toutes les structures  $SN's N^1$  par la base. Il suffirait de dire que ces structures doivent être interprétés comme ayant la relation sémantique  $+X$ , et de postuler une règle sémantique pour les interpréter. Cette règle permettrait de filtrer les structures  $SN's N^1$  qui n'impliquent pas la relation  $+X$ , en évitant les problèmes liés à l'application de NP-Preposing.

### 1.3 *Of-Insertion*.

Le fait que cette règle complique la syntaxe des compléments associés aux têtes lexicales est un autre motif pour exclure *Of-Insertion* (ou un mécanisme qui a le même effet) de la grammaire.

Mis à part les cas de (13) dont *Of-Insertion* ne rend pas compte et qui doivent être considérés comme des cas marqués, la grammaire ne peut expliquer d'une manière simple le fait que d'autres prépositions peuvent alterner avec *of* dans certains cas. Une double sous-catégorisation est nécessaire pour décrire les propriétés des têtes N et A des exemples (14), ce qui complique les spécifications lexicales.

## LES SYMÉTRIES, LES STRUCTURES DE BASE ET LES FORMES LOGIQUES

- (13) a. His consideration  $\left\{ \begin{array}{l} *of \\ for \end{array} \right\}$  John surprised everyone.  
 b. His help  $\left\{ \begin{array}{l} *of \\ to \\ for \end{array} \right\}$  the students was appreciated.  
 c. This is an issue closed  $\left\{ \begin{array}{l} *of \\ to \end{array} \right\}$  discussion.
- (14) a. The solution  $\left\{ \begin{array}{l} of \\ to \\ for \end{array} \right\}$  this problem is unknown.  
 b. He read the amendment  $\left\{ \begin{array}{l} of \\ to \end{array} \right\}$  the motion.  
 c. They hired someone respectful  $\left\{ \begin{array}{l} of \\ towards \end{array} \right\}$  the tradition.

La grammaire de l'anglais est également compliquée du fait que deux analyses sont nécessaires pour traiter la même forme *of*, qui est introduite par transformation tardive dans le cas des exemples (16).

- (15) a. The destruction of the city.  
 b. The demonstration of the theorem.  
 c. The approval of the motion.
- (16) a. The destruction of 1942.  
 b. The production of last year.  
 c. A production of Brasil.

La syntaxe des compléments associés aux têtes N et A dérivés de V transitifs pourrait être simplifiée si ces compléments étaient engendrés sous forme de SP dans la base.

#### 1.4 *La symétrie des sous-catégorisations.*

Un dernier argument contre l'analyse lexicaliste classique vient du fait que cette analyse est basée sur l'hypothèse de la symétrie des sous-catégorisations, qui est contestable, comme nous allons le voir.

Dans l'analyse lexicaliste classique les objets des nominaux et des adjectifs dérivés de V transitifs sont analysés en SN dans la base afin

de préserver la symétrie des sous-catégorisations entre les éléments lexicaux morphologiquement reliés. Mais le statut théorique de l'hypothèse de la symétrie des sous-catégorisations est pratiquement nul. Cette hypothèse n'est vérifiée que dans un seul cas de dérivation morphologique (17), elle ne s'applique pas autres cas (18), (19) et (20).

- (17) La dérivation morphologique ne change ni le nombre d'arguments, ni la sélection, ni la sous-catégorisation stricte des éléments lexicaux:

believe/ belief  
suppose/ supposition

- (18) La dérivation morphologique change la sélection:

overflow/ overflowing  
derail/ derailment

- (19) La dérivation morphologique change le nombre d'arguments:

imagine/ imagination/ imaginative  
interrupt/ interruption

- (20) La dérivation morphologique change la sous-catégorisation stricte:

know/ knowledge  
anticipate/ anticipation

Ces faits montrent la portée limitée de la généralisation exprimée par l'hypothèse de la symétrie des sous-catégorisations qui, en réalité, fausse la nature des processus de morphologie dérivationnelle.

En fait, il n'y a aucune raison de ne pas traiter le cas (17) comme les autres cas (18), (19) et (20), c'est-à-dire comme un processus morphologique simple. Pour que cela soit possible, il suffit d'admettre l'hypothèse suivante:

## LES SYMÉTRIES, LES STRUCTURES DE BASE ET LES FORMES LOGIQUES

- (21) Les sous-catégorisations de deux entrées morphologiquement reliées ne sont pas nécessairement identiques.

Contrairement aux hypothèses classiques, l'hypothèse (21) ne neutralise pas les différences de sous-catégorisations entre éléments lexicaux morphologiquement reliés. Elle permet d'exprimer au niveau de la base le fait que les compléments sous-catégorisants les têtes N et A dérivées de V transitifs sont des SP. Cette analyse élimine les difficultés mentionnées plus haut à propos des transformations Of-Insertion et NP-Preposing. Les règles de base partielles (22), où des SP suivent immédiatement la tête N empêchent NP-Preposing de s'appliquer à l'intérieur de SN. Les problèmes théoriques et empiriques liés à Of-Insertion disparaissent également, puisque cette transformation n'est plus requise. La forme *of* est insérée sous le noeud PREP dans la base, par processus régulier d'insertion lexicale.

- $$(22) \begin{array}{l} N_1^1 \rightarrow N - (SP) - \dots \\ A \rightarrow A - (SP) - \dots \end{array}$$

## 2. La forme de la théorie X-barre

Les faits présentés plus haut montrent l'existence d'une asymétrie dans la forme des compléments associés aux têtes lexicales: des SN suivent immédiatement les têtes V et PREP, alors que les têtes N et A sont immédiatement suivies de SP dans la grammaire de l'anglais. Comment interpréter cette asymétrie dans la théorie X-barre? On pourrait maintenir la théorie X-barre maximale symétrique et traiter les structures nominales et adjectivales de l'anglais comme des structures marquées<sup>4</sup>.

4. Voir Chomsky (1979a).

Une possibilité plus intéressante serait de modifier la théorie X-barre elle-même, de sorte que les asymétries découlent du schéma de règle universel. Cette dernière possibilité est en fait la seule possible dans le cadre de la TSE, qui se veut une théorie restrictive des grammaires, c'est-à-dire une théorie qui satisfait les conditions générales de simplicité et de cohérence en plus des conditions particulières sur l'organisation des grammaires et la forme des règles qui les constituent. D'abord, elle ne réduit pas à néant le rôle des contraintes dans la grammaire, comme le fait la solution précédente. Ensuite, elle ne relègue pas à la périphérie de la grammaire les structures nominales et adjectivales de l'anglais, ou d'autres langues telles que le français et l'italien<sup>5</sup>.

L'existence d'asymétries dans la base des grammaires est un phénomène mis en évidence à plusieurs reprises dans la littérature. Dans le cas de la grammaire de l'anglais, Hornstein (1977) suggère que les structures-S tombent à l'extérieur de la contrainte X-barre, Hendrick (1977) propose que les A n'ont pas de compléments de type  $X^1$ , nous avons suggéré ailleurs<sup>6</sup> l'existence d'une asymétrie entre les catégories  $V^1$  et  $N^1$  dans la grammaire du français.

Ces considérations nous mènent à opter pour une reformulation de la théorie X-barre. Nous suggérons que la forme de la contrainte soit simplement (23), et que les valeurs de  $X$ ,  $n$ , et ... soient spécifiées par les grammaires particulières.

---

5. Voir di Sciullo (1980c).

6. Voir di Sciullo (1980a).

## LES SYMÉTRIES, LES STRUCTURES DE BASE ET LES FORMES LOGIQUES

$$(23) X^n \rightarrow \dots X^{n-1} \dots$$

Cette proposition a l'avantage de simplifier les grammaires particulières: elles n'ont pas à se conformer à un schéma de règle maximale symétrique et à en subir les complications. Une autre conséquence de notre proposition est que la théorie des grammaires peut expliquer ce que les langues de type configurationnel ont en commun au niveau des systèmes de base, et ce par quoi elles diffèrent. Les phrases de ce type de langues, sont composées de constituants dont la tête est l'élément obligatoire. C'est la stipulation que le schéma (23) énonce au niveau universel. Les relations entre les têtes et les compléments peuvent être symétriques, mais ne doivent pas nécessairement l'être. C'est une stipulation des grammaires particulières, un paramètre par rapport auquel elles peuvent varier.

### 3. Des formes logiques symétriques

Selon notre analyse, il n'y a pas de symétrie de sous-catégorisation stricte entre V transitifs et leurs dérivés nominaux et adjectivaux dans la grammaire de l'anglais. Les éléments de ces catégories peuvent toutefois être symétriques du point de vue de la sélection. Nous considérons maintenant l'hypothèse selon laquelle la symétrie de sélection, indépendante de la forme de la contrainte X-barre, découle des principes généraux qui assurent la dérivation des formes logiques (FL).

#### 3.1 *La dérivation des formes logiques.*

Dans la TSE, il est généralement admis que les FL sont dérivées par différents types de règles à partir des structures de surface, et que des

conditions générales limitent l'application de ces règles.

Les propositions qui ont été faites pour définir cet aspect de la grammaire diffèrent toutefois quant à la nature formelle des FL et des types de règles qui les dérivent. Dans le cadre de Chomsky (1980b), Higginbotham (1980), May (1977), la syntaxe des FL et celle des structures-S est très proche. Les FL sont des structures-S augmentées d'éléments abstraits: indices, opérateurs logiques, variables, parenthèses, etc., qui spécifient notamment les relations anaphoriques entre éléments, la portée des quantificateurs, les rôles thématiques réalisés par les arguments.

Dans le cadre de Brame (1979), Grimshaw (1980), Bach (1980) par contre, la syntaxe des FL s'apparente à celle des représentations habituelles du calcul des prédicats: les SN occupent les positions d'arguments dans le domaine de fonctions, des opérateurs logiques lient des variables ou modifient des fonctions.

Chomsky (1980c) fait observer qu'il n'y a pas de raison a priori de préférer la notation du calcul des prédicats à celles des structures-S enrichies pour représenter la FL. Ainsi, la représentation (24) ou celle de (25) pourrait aussi bien être la FL de la phrase *John seems to be sad*. Il souligne le fait que le choix de la notation des FL est une question empirique.

(24)  $John_i [_{SV} \text{ seems } [_{P} t_i \text{ to } [_{SV} \text{ be sad}]]]$ .

(25)  $\text{seems (sad(John))}$

## LES SYMÉTRIES, LES STRUCTURES DE BASE ET LES FORMES LOGIQUES

Nous allons voir que la symétrie de sélection des têtes lexicales morphologiquement reliées est exprimée au niveau des FL, que la syntaxe de ces représentations s'apparente à celle du calcul des prédicats, ou qu'elle ne diffère pas fondamentalement des structures-S.

3.2 *Les FL ont les propriétés de base du calcul des prédicats.*

Considérons d'abord l'hypothèse selon laquelle les propriétés des FL s'apparentent à celles du calcul des prédicats. Nous supposerons l'existence de la règle (26) qui permet de traduire un aspect des structures de surface en FL. La règle de substitution d'arguments (SA) substitue la structure logique des éléments syntaxiques  $i...j$ <sup>7</sup>, aux variables qui occupent les positions d'arguments des structures d'arguments logiques (SAL) des têtes lexicales  $\alpha$ . Les SAL sont spécifiées dans les entrées lexicales, comme nous le verrons plus bas.

Telle qu'elle est formulée en (26) la règle SA est très générale; les conditions (27)-(29) limitent son application. La condition (27) définit son domaine syntaxique, la condition (28) restreint les relations possibles entre les NP et les positions d'arguments, et la condition (29) traite les restrictions sélectionnelles<sup>8</sup>.

(26) *Substitution d'arguments*

Soit [ <sub>$\alpha$</sub> max  $\alpha...i...j...$ ] une structure syntaxique, et

- 
7. Nous abrégons par " " l'interprétation des termes dans les FL.  
 8. Il est à noter que la règle SA et les conditions (27)-(29) ne sont pas des innovations. Ces principes sont postulés, souvent de façon informelle, dans plusieurs travaux qui s'inscrivent dans le cadre de la TSE.

$f(x, \dots, z)$  la SAL de  $\alpha$ , substituer  $i' \dots j'$  à  $x, \dots z$ .

(27) *Condition structurale*

Les arguments de la FL d'une fonction  $\alpha$  doivent être c-commandés par  $\alpha$  ou par  $\left[ \begin{array}{c} +\text{Temps} \\ +\text{Poss} \end{array} \right]$  au niveau des structures-S.

(28) *Condition de biunivocité*

La FL d'une fonction est bien formée si une et une seule valeur est assignée à chaque position d'argument.

(29) *Restriction de sélection*

Une FL est bien formée si les restrictions sélectionnelles imposées par les fonctions sont satisfaites.

La règle (26) est sensible aux propriétés structurales des structures-S auxquelles elle s'applique, ainsi qu'aux particularités lexicales des éléments terminaux des structures-S. Ces particularités sont énoncées dans le lexique.

Nous proposons les entrées (30)-(37) qui présentent des spécifications syntaxiques et sémantiques propres aux prépositions *of*, *for*, et aux éléments lexicaux *destroy*, *destruction*, *amend*, *amendment*, *consider*, *consideration*. Bien que partiellement spécifiées, ces entrées présentent des informations nécessaires à la dérivation des FL associées aux structures à têtes lexicales morphologiquement reliées. Nous les commentons brièvement:

## LES SYMÉTRIES, LES STRUCTURES DE BASE ET LES FORMES LOGIQUES

(30) of:

+PREP  
 +SN  
 +FORME (x)  
 {  
 thème  
 agent  
 lieu  
 temps  
 source  
 }

(31) for:

+PREP  
 +SN  
 FORME (x)  
 {  
 thème  
 but  
 }

(32) destroy:

+V  
 +SN  
 PRÉDICAT(x, y)  
 | |  
 agent thème

(35) destruction:

+N  
 +of SN  
 PRÉDICAT(x, y)  
 | |  
 agent thème

(33) admend:

+V  
 +SN  
 PRÉDICAT(x, y)  
 | |  
 agent thème

(36) amendment:

+N  
 + {  
 to  
 of  
 } SN  
 PRÉDICAT(x, y)  
 | |  
 agent thème

(34) consider:

+V  
 +SN  
 PRÉDICAT(x, y)  
 | |  
 agent thème

(37) consideration:

+N  
 + {  
 for  
 towards  
 } SN  
 PRÉDICAT(x, y)  
 | |  
 agent thème

Dans l'entrée (30), le trait +PREP spécifie les propriétés catégorielles de *of*, et le trait +SN ses propriétés de sous-catégorisation. La sous-catégorisation des nominaux (35)-(37) spécifie de plus la ou les tête(s) prépositionnelles des compléments sous-catégorisants. Ceci permet de traiter les exemples (14) où il y a variation des têtes prépositionnelles dans les compléments, sans compliquer la syntaxe.

Les SAL figurent à la dernière ligne des entrées lexicales. Elles présentent différents types d'information sémantique. La distinction

PRÉDICAT/FORME, proposé dans Bresnan (1980) permet de distinguer les éléments lexicaux qui ont un contenu sémantique inhérent, abrégé par PREDICAT, des autres éléments lexicaux qui n'en ont pas. Nous proposons que la forme *of* fasse partie de cette dernière classe d'éléments lexicaux, et que l'expression FORME figure dans sa SAL. Cette représentation nous permet d'exprimer au niveau lexical que cette préposition est "vide de sens", et d'éviter les problèmes des analyses classiques, où cette forme est absente des structures de base et introduite tardivement. Dans notre analyse, les FORMES *of*, *for*, *it*, etc. n'apparaissent pas au niveau des FL. Les SAL spécifient de plus le nombre d'arguments associés aux PREDICATS ou aux FORMES, ainsi que les rôles thématiques thème, agent, but, etc., que nous représentons par  $\theta$ , associés aux arguments. L'importance des rôles- $\theta$  dans la caractérisation grammaticale est souligné notamment dans Gruber (1965), Jackendoff (1972), Bresnan (1978) et Chomsky (1980b, 1980c). Il est généralement admis que les rôles- $\theta$  sont spécifiés dans les entrées lexicales, et qu'ils figurent dans les FL<sup>9</sup>. Nous proposons que les rôles- $\theta$  thème, agent, lieu, temps et source soient associés à la position d'argument de la forme *of*, comme le montre l'entrée lexicale (30). Un de ces rôles- $\theta$  sera associé au complément en *of* des structures nominales au niveau de leurs FL.

Voyons comment se réalise la dérivation des FL pour les structures qui nous occupent, étant donnés les principes (26)-(29) et les entrées (30)-(37).

---

9. Nous supposerons que les restrictions sélectionnelles sont incorporées aux définitions des rôles- $\theta$  que la théorie sémantique devra fournir.



- b. [<sub>N</sub>1 consideration [<sub>SP</sub>  $\left. \begin{array}{c} *of \\ for \\ towards \\ *to \end{array} \right\}$  the students]]
- (41) a. [<sub>V</sub>1 amend [<sub>SN</sub> the motion]]  
 b. [<sub>V</sub>1 consider [<sub>SN</sub> the students]]
- (42) a. amendment' (x, motion')  
 $\theta_i$   
 b. consideration' (x, students')  
 $\theta_i$   
 a. amend' (x, motion')  
 $\theta_i$   
 b. consider' (x, students')  
 $\theta_i$

Cette analyse permet également un traitement unifié des différents types sémantiques de compléments introduits par *of*. La SAL de cette forme indique que plusieurs rôles- $\theta$  peuvent être assignés à la position d'argument, ce qui permet d'interpréter les compléments des structures sous-jacentes des nominaux suivants.

(43) the declaration of the president

(44) the production of Brasil

(45) the verification of January

Alors que les FL partielles (47) sont dérivées par l'application de SA aux structures (46), les structures (48) et (49) demeurent ininterprétées puisque l'application de SA est limitée par les conditions (27) et (29). La malformation des structures (48) découle de la condition de biunivocité alors que c'est la condition sur les restrictions de sélection qui explique le cas de (49).

## LES SYMÉTRIES, LES STRUCTURES DE BASE ET LES FORMES LOGIQUES

- (46) a. [<sub>N</sub><sup>1</sup> destruction [<sub>SP</sub> of Rome] [<sub>SP</sub> by the enemy]]  
 b. [<sub>N</sub><sup>1</sup> amendment] [<sub>SP</sub> to the motion] [<sub>SP</sub> by the assembly]]
- (47) a. destruction' (enemy', Rome')  
 $\theta_j$              $\theta_i$   
 b. amendment' (assembly', motion')  
 $\theta_j$              $\theta_i$
- (48) a. [<sub>N</sub><sup>1</sup> destruction [<sub>SP</sub> of Rome] [<sub>SP</sub> of the city]]  
 b. [<sub>N</sub><sup>1</sup> amendment [<sub>SP</sub> by the president] [<sub>SP</sub> by the assembly]]
- (49) a. [<sub>N</sub><sup>1</sup> destruction [<sub>SP</sub> by the city] [<sub>SP</sub> of the book]]  
 b. [<sub>N</sub><sup>1</sup> amendment [<sub>SP</sub> by the motion] [<sub>SP</sub> to the assembly]]

3.3 *Les FL sont des structures-S enrichies.*

L'analyse présentée en 3.2 est une hypothèse de travail pour la dérivation des FL. Dans l'hypothèse où la syntaxe des FL n'est pas fondamentalement différente de celle des structures-S, la symétrie de sélection est également exprimée au niveau des FL: le même rôle- $\theta$  est assigné aux positions d'arguments, comme il apparaît dans les représentations suivantes:

- (50) a. [<sub>V</sub><sup>1</sup> destroy [<sub>SN</sub> Rome]]  
 $\theta_i$   
 b. [<sub>N</sub><sup>1</sup> destruction [<sub>SP</sub> of Rome]]  
 $\theta_i$

Dans ce cadre, le parallélisme de sélection qui s'observe dans les structures à tête lexicale morphologiquement reliées découle des spécifications lexicales et du critère- $\theta$ , proposé dans Chomsky (1980b, 1980c) et formulé ici en (51), qui est une condition de bonne formation sur les FL.

- (51) Each argument bears one and only one  $\theta$ -role,  
and each  $\theta$ -role is assigned to one and only  
one argument.

Nous avons vu que l'analyse lexicaliste classique, qui est à l'origine de la théorie X-barre symétrique est inutilement complexe en plus d'être incohérente. Il est apparu en 1. que i) Of-Insertion viole plusieurs contraintes sur les transformations postulées dans la TSE; ii) que cette règle complique la grammaire de l'anglais, en plus de laisser des généralisations inexprimées; iii) que toutes les structures  $SN's N^1$  peuvent être traitées par la base, étant données des règles d'interprétation sémantique qui filtrent les suites mal formées; iv) que l'hypothèse de la symétrie des sous-catégorisations fausse la nature des processus de morphologie dérivationnelle. Ces arguments mènent à rejeter l'analyse lexicaliste classique et à lever la contrainte de symétrie sur la forme des règles de base. La reformulation de la contrainte X-barre proposée en 2. maintient la notion de tête au niveau universel, et fait de la symétrie des structures associées aux têtes lexicales un paramètre par rapport auquel les grammaires particulières peuvent varier. En 3., on a montré que la symétrie de sélection caractéristique de ces structures découle de principes généraux qui assurent la dérivation des FL. Cette symétrie est exprimée au niveau des FL, que les propriétés de ces dernières s'apparentent à celles du calcul des prédicats ou qu'elles soient très proches des structures-S.

*Anne-Marie di Sciullo*  
UQAM

## RÉFÉRENCES

- ALLEN, M. (1978) *Morphological Investigations*, thèse de doctorat, Université du Connecticut.
- ANDERSON, M. (1978) "NP Preposing in noun phrases", NELS VIII, Amherst.
- BACH, E. (1980) "Discontinuous constituents in generalized categorial grammars", NELS XI.
- BRAME, M. (1979) *Essays Toward Realistic Syntax*, Seattle, Noit Amrofer.
- BRESNAN, J. (1978) "A realistic transformational grammar", miméo, MIT.
- BRESNAN, J. (1979) Notes de cours, MIT.
- BRESNAN, J. (1980) "Passive in lexical theory", miméo, MIT.
- CHOMSKY, N. (1970) "Remarks on nominalization", dans R.A. Jacobs et P.S. Rosenbaum, *Readings in English Transformational Grammar*, Waltham, Ginn, p. 184-221.
- CHOMSKY, N. (1973) "Conditions on transformations", dans S. Anderson et P. Kiparsky, *A Festschrift for Morris Halle*, New York, Holt, Rinehart & Winston, p. 232-286.
- CHOMSKY, N. (1976) "Conditions on rules of grammar", *Linguistic Analysis*, vol. 2, no 4, p. 303-353.
- CHOMSKY, N. (1979a) "Markedness and core grammar", miméo, MIT.
- CHOMSKY, N. (1979b) Pisa lectures, miméo.
- CHOMSKY, N. (1980a) "On binding", *Linguistic Inquiry*, vol. 11, no 1, p. 1-47.
- CHOMSKY, N. (1980b) "On the representation of form and function", miméo, MIT.
- CHOMSKY, N. (1980c) *Lectures on Government and Binding: The Pisa Lectures*, manuscrit.
- CHOMSKY, N., et LASNIK, H. (1977) "Filters and control", *Linguistic Inquiry*, vol. 8, no 3, p. 425-505.
- DI SCIULLO, A.M. (1980a) "N and  $\bar{X}$  theory", NELS X, *Cahiers linguistiques d'Ottawa*, vol. 9.
- DI SCIULLO, A.M. (1980b) "On strict subcategorization", dans *Actes du XIème symposium des langues romanes*, Georgetown University Press.
- DI SCIULLO, A.M. (1980c) *Les compléments et les contraintes sur la base*, thèse de doctorat, Université de Montréal.
- EMONDS, J. (1976) *A Transformational Approach to English Syntax*, New York, Academic Press.
- GRIMSHAW, J. (1979) "Complement selection and the lexicon", *Linguistic Inquiry*, vol. 10, no 2, p. 279-327.
- GRIMSHAW, J. (1980) "On the lexical représentation of romance reflexive clitics", miméo, MIT.
- GRUBER, J. (1965) *Studies in Lexical Relations*, thèse de doctorat, MIT.
- HENDRICK, R. "The phrase structure of adjectives and comparatives", *Linguistic Analysis*, vol. 4, no 2, p. 255-299.
- HIGGINBOTHAM, J. (1980) "Pronouns and bound variables", *Linguistic Inquiry*, vol. 11, no 4, p. 679-709.
- HORSTEIN, N. (1977) "S and S' convention", *Linguistic Analysis*, vol. 3, no 2, p. 137-177.

- JACKENDOFF, R.S. (1977)  $\bar{X}$  *Syntax*, Linguistic Inquiry Monograph, no 2, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- MAY, R.C. (1977) *The Grammar of Quantification*, thèse de doctorat, MIT.
- ROEPER, T. et SIEGEL, M. (1978) "A lexical transformation for verbal compounds", *Linguistic Inquiry*, vol. 9, no 2.
- WASOW, T. (1975) "A note on empty nodes", *Linguistic Inquiry*, vol. 6, no 3, p. 603-607.